

ACTION URGENTE

SYRIE. DES MÉDECINS DÉTENUS AU SECRET

Mohamad Osama Abdulsalam Al Baroudi, médecin syrien, est détenu au secret depuis son arrestation dans un centre de santé de Damas, le 18 février. Il aurait été torturé et Amnesty International est très inquiète pour sa santé. Mahmoud Al Refaai, l'un de ses confrères arrêté le 16 février, est toujours détenu au secret.

Mohamed Osama Al Baroudi, gastroentérologue, a été arrêté le 18 février 2012 par des membres de la Sécurité pénale, selon ses collègues, qui en ont informé sa famille. D'après l'un de ses proches installé à l'étranger, les agents auraient dit à ses collègues qu'ils l'emmenaient à la Sécurité pénale, près du centre de santé. Cependant, lorsque sa famille s'y est rendue, les agents ont affirmé qu'il ne s'y trouvait pas.

On pense qu'il a été remis au service de renseignement de l'armée de l'air, dans le quartier d'Al Mezzeh, à Damas. Un médecin récemment libéré a déclaré y avoir été détenu fin février aux côtés de Mohamad Osama Al Baroudi et du cardiologue **Mahmoud Al Refaai**, arrêté le 16 février. Il aurait été témoin de fréquents actes de torture, notamment de passages à tabac, infligés à ces deux hommes. Mohamad Osama Al Baroudi aurait été conduit à l'hôpital après s'être plaint d'une douleur à la poitrine. Sa famille est très inquiète pour sa santé car il souffre de diabète et d'hypertension, pathologies nécessitant un traitement médicamenteux régulier. Depuis qu'il a subi un bypass gastrique, Mohamad Osama Al Baroudi doit suivre un régime spécial et absorber des compléments alimentaires. On ignore s'il peut le faire et s'il bénéficie de son traitement.

Bien que les autorités syriennes n'aient – à la connaissance d'Amnesty International – aucunement justifié l'arrestation des deux hommes cités, le médecin récemment libéré a indiqué à l'organisation que sa propre arrestation et les actes de torture qui s'en sont suivis semblaient être liés au fait qu'il avait soigné des manifestants blessés. Il pense que Mohamad Osama Al Baroudi et Mahmoud Al Refaai sont peut-être détenus pour les mêmes raisons.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS (en arabe, en anglais ou dans votre propre langue) :

- dites-vous préoccupé par le fait que Mohamad Osama Al Baroudi et Mahmoud Al Refaai soient détenus respectivement depuis les 16 et 18 février 2012 dans des conditions qui s'apparentent à une disparition forcée et exhortez les autorités à veiller à ce qu'ils bénéficient de tous les soins médicaux nécessaires, soient protégés de la torture et de tout autre mauvais traitement, et puissent entrer immédiatement en contact avec leur famille et leur avocat ;
- demandez-leurs de libérer ces deux hommes immédiatement et sans condition s'ils sont détenus pour avoir soigné des personnes blessées, auquel cas il s'agit de prisonniers d'opinion.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 20 JUIN 2012 À :

Président

Bashar al-Assad
Presidential Palace, al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 332 3410 (merci de faire preuve de persévérance)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Président,**

Ministre de l'Intérieur

His Excellency Major General Mohamad
Ibrahim al-Shaar, Ministry of Interior,
'Abd al-Rahman Shahbandar Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 211 9578 (merci de faire preuve de persévérance)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Ministre des Affaires étrangères

Walid al-Mu'allim
Ministry of Foreign Affairs
al-Rashid Street
Damascus, Syrie
Fax : +963 11 214 6253 (merci de faire preuve de persévérance)

**Formule d'appel : Your Excellency, /
Monsieur le Ministre,**

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques de la Syrie dans votre pays (adresse(s) à compléter) :

Nom(s), adresse(s), n° de fax ; courriel ; formule d'appel.

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 114/12. Pour en savoir plus : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/037/2012/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

SYRIE. DES MÉDECINS DÉTENUS AU SECRET

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le médecin libéré récemment a expliqué à Amnesty International qu'il avait vu Mahmoud Al Refaai et Osama Al Baroudi dans des positions douloureuses et stressantes, notamment celle appelée *shabeh* (suspension par les poignets ou les chevilles, menottés à un crochet). Ceux-ci auraient aussi été contraints à se tenir debout dans la cour, nus, pendant de longues périodes alors qu'on leur jetait de l'eau froide à intervalles réguliers. Amnesty International a également appris que la plupart des cellules ne mesuraient que deux mètres sur 1,7 mais abritaient 10 à 15 détenus.

Mohamad Osama Al Baroudi est né à Hama, ville et gouvernorat où l'opposition au régime est particulièrement forte depuis que les troubles ont commencé, début 2011. Un autre ancien détenu pense que cet homme a peut-être été particulièrement visé pour cette raison car il a été insulté à plusieurs reprises en détention à cause de son lieu de naissance.

Des manifestations majoritairement pacifiques en faveur de la réforme ont eu lieu sporadiquement en février 2011, mais se sont amplifiées et multipliées après les premiers homicides de manifestants le mois suivant. Les autorités syriennes répondent de la manière la plus brutale qui soit pour tenter d'y mettre un terme. Au cours de l'année écoulée, bien que les manifestations pacifiques aient continué, les troubles sont devenus de plus en plus violents, des groupes d'opposition armés – souvent associés de manière plus ou moins étroite à l'Armée syrienne libre – menant des attaques qui visaient le plus souvent les forces de sécurité syriennes. Amnesty International a obtenu les noms de plus de 9 000 personnes qui seraient mortes ou auraient été tuées pendant les manifestations ou dans des circonstances liées à ces rassemblements depuis la mi-mars 2011. Des membres des forces de sécurité ont également été tués, certains par des militaires déserteurs qui ont pris les armes pour s'opposer au régime.

Des milliers d'opposants présumés au gouvernement syrien ont été arrêtés au cours des 12 derniers mois et nombre d'entre eux, voire la plupart, auraient été soumis à des actes de torture et à d'autres mauvais traitements. Amnesty International dispose des noms de plus de 350 personnes qui seraient mortes en détention pendant cette période, et a recensé de nombreux cas de torture et d'autres mauvais traitements. Pour en savoir plus sur les actes de torture et les autres mauvais traitements infligés à des détenus en Syrie, veuillez consulter le document « *Je voulais mourir* », *Témoignages de survivants de la torture en Syrie* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/O16/2012/fr>). Amnesty International a également recueilli des informations indiquant que des personnes ont, semble-t-il, été victimes de disparition forcée et que les pouvoirs publics n'ont fourni aux familles aucun renseignement sur le sort de ces personnes, dont la plupart auraient été arrêtées par les forces de sécurité.

Bien que le gouvernement syrien ait accepté le plan en six points proposé le 27 mars 2012 par Kofi Annan, envoyé spécial conjoint des Nations unies et de la Ligue arabe en Syrie, et l'accord de cessez-le-feu du 12 avril, Amnesty International continue à recevoir des informations faisant état d'arrestations et de maintiens en détention dans des conditions s'apparentant à des disparitions forcées. L'organisation a déjà recueilli des informations sur des atteintes aux droits humains visant des blessés et des professionnels de la santé dans certains hôpitaux syriens. Pour plus d'informations, veuillez consulter le rapport d'Amnesty International intitulé *La santé attaquée, Le gouvernement syrien s'en prend aux blessés et au personnel soignant* (<http://www.amnesty.org/fr/library/info/MDE24/O59/2011/fr>).

Depuis avril 2011, Amnesty International rassemble des informations sur les atteintes aux droits humains commises de façon systématique et généralisée dans ce pays, et qui s'apparentent à des crimes contre l'humanité. L'organisation demande que la situation en Syrie soit examinée par le procureur de la Cour pénale internationale, qu'un embargo total sur les armes à destination de ce pays soit décrété et que les avoirs du président Bachar el Assad et de tous ses proches collaborateurs soient gelés.

Pour savoir où sont commises des atteintes aux droits humains sur le territoire syrien et en apprendre davantage sur les actions mondiales d'Amnesty International en faveur de la justice, veuillez consulter la carte interactive « Eyes on Syria » (www.eyesonsyria.org).

Nom : Mohamad Osama Al Baroudi et Mahmoud Al Refaai
Genre : hommes

